

CLERMONT-FERRAND, JEUDI 15 JANVIER 2026

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES

Le premier guide des bonnes pratiques pour faire évoluer les mentalités

Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme publie son « Guide des bonnes pratiques » pour l'égalité professionnelle femmes-hommes.

L'égalité entre les femmes et les hommes est un enjeu de société majeur, porté par des avancées législatives mais aussi par l'engagement concret des collectivités. Ancré dans des valeurs de proximité et de solidarité, le Département du Puy-de-Dôme concrétise sa détermination à faire de l'égalité professionnelle une réalité quotidienne pour ses agents et ses partenaires. Dans ce cadre, il publie un guide qui va devenir l'outil de référence pour sensibiliser, informer et agir.

Un engagement institutionnel fort

Intégré au Plan stratégique Horizon 2030, l'axe « Promouvoir des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes » traduit la volonté du Département de transformer l'égalité en droit en égalité réelle. Cet engagement a été reconnu par l'obtention du **Fonds national en faveur de l'égalité professionnelle (FEP)** pour 2024, permettant de financer ce livret. Créé en 2019, le FEP soutient les administrations publiques dans la mise en œuvre de projets concrets pour lutter contre les inégalités de genre.

Un outil pratique et accessible à tous les agents

Conçu et piloté par la mission "Lutte contre les discriminations et les inégalités entre les femmes et les hommes", ce guide offre des clés pour :

- comprendre les **obligations légales et les enjeux de l'égalité professionnelle** ;
- identifier et réagir face aux **discriminations ordinaires** (recrutement, rémunération, harcèlement, etc.) ;
- adopter **des réflexes égalitaires au quotidien**, à travers des actions simples et concrètes.

Il aborde des thèmes essentiels : comportements et propos sexistes, mixité des métiers, charge mentale, plafond de verre, communication sans stéréotypes de sexe, prévention des violences, etc.

Des actions concrètes pour une égalité réelle

Le Département du Puy-de-Dôme agit sur plusieurs leviers :

- garantir un **égal accès à tous les postes** de travail ;
- assurer l'**égalité salariale et une promotion équitable** des femmes et des hommes ;
- favoriser l'**équilibre vie professionnelle/vie personnelle** ;
- **prévenir et traiter les discriminations, violences et harcèlements.**

Une démarche volontariste et pionnière

Plan stratégique
départemental
Horizon 2030

AXE 4
FIER D'ÊTRE
PUYDÔMOIS

AXE 3
MODERNISER NOTRE
COLLECTIVITÉ POUR
ÊTRE PLUS PROCHE
DES PUYDÔMOIS

Élaboré en collaboration avec toutes les directions et les référents « égalité », ce guide reflète l'engagement des agents. Il s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue, en ce sens où **l'égalité professionnelle doit être l'affaire de tous**.

Selon les propos du Président Lionel Chauvin, « ***L'égalité ne se décrète pas, elle se construit chaque jour par des actions simples et une volonté collective. Ce guide est un pas de plus vers une culture commune de l'égalité*** ».

Info +

Contact : Maha Issaoui, chargée de mission égalité et lutte contre les discriminations.

maha.issaoui@puy-de-dôme.fr

L'édition de ce guide s'inscrit dans une dynamique globale d'initiatives en faveur de l'égalité : formation des référents égalité, vigilance sur les agissements et les stéréotypes sexistes, promotion de l'égalité dans les politiques publiques...